

## EDITO

### **Made in France : nos emplettes sont nos emplois**

Depuis près de deux ans, le *Made in France* est la garantie du succès. Après le bio et l'équitable, l'origine devient un facteur important dans l'acte d'achat des consommateurs. Quelques entreprises en ont fait leur marque de fabrique pour se démarquer de la concurrence.

### **1083, une entreprise 100% Made in France**

On peut prendre l'exemple de l'entreprise [1083](#), fondée en 2013 grâce à une campagne de *crowdfunding*. Le projet est la fabrication de jeans et de chaussures en France à moins de 1083 km de chez vous. Pari osé quand on sait qu'un jean aujourd'hui fait en moyenne 60 000 km avant d'arriver dans nos magasins.

Mais toutes les entreprises *Made in France* ne fabriquent pas l'ensemble de leur produit en France. Selon l'article 24 du code des douanes communautaire, l'appellation *Made in France* est possible lorsque la dernière transformation du produit a été réalisée en France, ou bien lorsque 45% de la valeur ajoutée du produit a été réalisée en France. En effet, le marquage d'origine se fait au cas par cas pour chaque catégorie de produits.

L'appellation *Made in France* étant peu contraignante, plusieurs labels ont été créés pour donner une meilleure traçabilité des produits tels que *Origine France Garantie*, *France Terre Textile* et *100% Made in France*. Leurs critères sont plus ambitieux, afin que les entreprises qui relocalisent leur production soient connues et reconnues.

Pour retrouver ces entreprises labellisées, le [Bottin du Made in France](#) est un outil collaboratif qui recense des artisans et TPE de la fabrication française depuis février 2015. Pour le textile par exemple, ce Bottin nous indique le lieu de chaque étape, de la création à la confection. Sont aussi indiquées la Valeur Ajoutée créée en France et la Valeur Ajoutée importée. On peut aussi savoir si l'entreprise a mis en place une démarche d'éco-conception.

### **Une reconversion vers le Made in France**

Pour suivre cette tendance, d'autres entreprises ont décidé de changer leur offre. Prenons pour exemple Camif Particuliers, qui, après sa liquidation en 2008, décide de changer de stratégie : orienter son offre vers le développement durable en s'appuyant sur ses valeurs d'entreprise éco-citoyenne. Depuis 2010, la « nouvelle » [Camif](#) mise beaucoup sur la fabrication française de ses meubles. Elle vend en effet plus de 3000 produits fabriqués en France et géolocalise les lieux de fabrication.

Elle s'inscrit ainsi dans le développement économique et social des territoires français, par exemple en contribuant à la réinsertion par l'emploi. La fabrication française permet d'être sûr que les employés aient de bonnes conditions de travail.

Les circuits courts de la CAMIF permettent aussi de réduire les trajets entre les lieux de fabrication et la distribution aux clients français, et donc les émissions de CO2.

### **French washing**

Le *Made in France* est devenu une réelle stratégie marketing qui séduit les consommateurs. Cependant, des entreprises utilisent le terme France ou apposent des noms de villes françaises sur leur marque ou leur produit, tout en continuant leur production dans des pays en développement où la main d'œuvre reste bien moins chère.

On appelle cette tendance le [French washing](#) ou *l'Origine washing*.

## LA BONNE PRATIQUE

### **VRAC, Vers un Réseau d'Achats en Commun**

[VRAC](#) est une association lyonnaise qui propose aux habitants et associations de regrouper les commandes de produits locaux, bio et/ou équitables pour les obtenir au meilleur rapport qualité/prix. Elle a pour but de favoriser la solidarité et l'entraide entre les habitants des quartiers populaires de Lyon, en développant des groupements d'achats. Pour cela, VRAC s'appuie sur les bailleurs, centres sociaux, écoles et associations implantées dans les quartiers.

Une question,  
un commentaire, une réaction ?

N'hésitez pas, contactez-nous !

### **Alteractive**

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet : [alteractive.org](http://alteractive.org)

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

## INTERVIEW

*Elodie BIA, Responsable  
développement chez Pocheco  
Canopée Conseil*

Pocheco est une PMI du Nord-Pas-de-Calais qui fabrique des enveloppes. 120 salariés y travaillent et produisent deux milliards d'enveloppes par an. L'activité et la démarche de POCHECO sont guidées par les trois principes du développement soutenable depuis 15 ans :

- La réduction de l'impact sur l'environnement et la prévention des pollutions
- La réduction du risque au travail et la baisse de la pénibilité des postes
- L'amélioration de la productivité de l'activité et du site industriel.



→ **Quel est pour vous l'action innovante qui représente le mieux votre entreprise ?**

C'est la circularité, en effet nous essayons d'avoir une logique circulaire dans l'ensemble de nos actions.

Prenons l'exemple de l'eau : l'eau du site provient de l'eau de pluie qui est récupérée dans des cuves et par les plantes situées sur les toits de l'usine. Elle est ensuite utilisée pour nettoyer les machines, pour rafraîchir le site et arroser les plantes. L'eau sale est envoyée dans un bassin d'épuration écologique avec des bambous. Le bassin de bambou filtre et nettoie l'eau, qui est ensuite rejetée dans le réseau d'eau de la ville. Au bout de 4 ans, les bambous sont coupés et les tiges sont séchées et brûlées dans une chaudière à bois pour chauffer les locaux.

→ **Quel a été la principale difficulté dans la mise en place de vos actions RSE ?**

La principale difficulté a été de trouver les bons partenaires. Nous avons les idées mais nous devons trouver des partenaires compétents pour les réaliser. Par exemple, lors de la réalisation du toit végétalisé et du bassin d'épuration écologique, il nous a fallu trouver un partenaire ayant la connaissance de ces techniques et étant capable de les adapter à notre activité et aux réglementations de notre secteur.

## BREVES

### RSE : +13% de performance

Une étude sur le lien entre compétitivité et RSE, publiée par [France Stratégie](#), affirme que la RSE permettrait un gain de performance de l'ordre de 13%, en moyenne, par rapport aux entreprises qui ne sont pas engagées dans la démarche.

Les auteurs de l'étude plaident donc pour l'adoption d'une stratégie française axée sur la responsabilité et la compétitivité. Cela passerait par une stratégie plus territoriale, en développant des actions d'accompagnement en priorité à destination des PME et TPE, et en prenant davantage en compte les spécificités des entreprises et leur environnement.



### Les Echos de la Diversité

L'Association pour le Développement des Stratégies d'Insertion de Technowest (ADSI) basée à Mérignac, en Gironde, est engagée depuis 2008 dans le domaine de la diversité et a réalisé de nombreuses actions avec des entreprises dans le domaine de l'égalité professionnelle et la diversité. L'ADSI a créé dans ce cadre [Les Echos de la Diversité](#), un blog qui communique les réalisations et bonnes pratiques en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion de la diversité dans l'entreprise. Pour ce projet, l'ADSI est lauréate des [Trophées de la Diversité](#), prix PME 2015, organisé depuis 10 ans par le cabinet de conseil RH Diversity Conseil.

### NaturaBox : séjours et activités éco-responsables

[NaturaBox](#), c'est une offre de coffrets de séjours et activités éco-responsables en France, permettant une alternative au tourisme conformiste. Certains prestataires ont obtenu des labels environnementaux tels que *La Clef Verte*, *Bienvenue à la ferme...*

## → Quel est votre dernier projet ?

L'espace autour du bassin d'épuration est actuellement un lieu de détente pour les salariés. Nous venons de recruter un permaculteur afin d'y ajouter un jardin totalement comestible. Il est important que dans des lieux urbanisés, les espaces verts soient utilisés pour la production de produits locaux.

## → Comment vous est venue l'idée d'ouvrir un bureau d'études ?

Grâce aux investissements et à notre politique RSE, nous avons augmenté nos parts de marché et généré des économies en énergie. Cette démarche globale payante nous a valu une visibilité médiatique qui a permis à d'autres entreprises de s'intéresser à nos actions et de venir nous demander conseil.

C'est à ce moment-là que nous avons décidé de créer Canopée Conseil, le bureau d'études qui conseille les entreprises ou collectivités territoriales en *écologie*.

## → Qu'est-ce que l'écologie ?

L'*écologie* est la contraction des mots *écologie* et *économie*. Dépenser moins en adoptant des comportements plus verts. C'est un concept qui va à l'encontre des idées préconçues puisqu'on considère généralement que ce qui est *écologique* coûte nécessairement plus cher. (Voir le livre d'Emmanuel Druon, *Écologie, Entreprendre sans détruire*, éditions Actes Sud, janvier 2016)

Découvrez tout ce que propose [Pocheco](#) !

## SOURIRE AVEC LE DD



## LE CARTON ROUGE DES PARTIES PRENANTES...

De 5000 à 50 000€ d'amende ont été requis aujourd'hui à l'encontre de la **Ville de Nancy, d'une société de BTP, d'un ébéniste et d'un architecte, poursuivis pour homicide involontaire** après le décès fin 2007 d'une femme écrasée par la chute d'une lourde porte dans un lieu culturel. Le tribunal de grande instance de Nancy a mis sa décision en délibéré au 4 mars. La municipalité savait que la porte était desaxée, mais aucun spécialiste n'était intervenu. "Le niveau de responsabilité juridique est le même mais pour le montant de l'amende, on ne peut pas mettre sur le même plan un gros groupe du BTP et une petite SARL", selon le procureur.

[Article](#)

## LE POINT REGLEMENTAIRE

### Une loi "pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages"

Mardi 26 janvier, les sénateurs ont voté en première lecture, à près de 90% des suffrages, en faveur d'une loi pour la biodiversité, présentée par Ségolène Royal. La loi prévoit notamment la création d'une Agence pour la biodiversité, et instaure le préjudice écologique : "Toute personne qui cause un dommage grave et durable à l'environnement est tenue de le réparer". Les ONG écologistes sont moins convaincues par le système des compensations écologiques et regrettent quelques manquements (pas d'interdiction de la pêche en eaux profondes) ...

[Article](#)

## AGENDA

**1 - 5 FÉVRIER : SEMAINE DU MICROCREDIT DE L'ADIE, PARTOUT EN FRANCE**

**18 FÉVRIER : RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES, PAR OÙ COMMENCER ? INTERVENTION DE SÉBASTIEN COQUARD, CRETEIL (FACE VAL DE MARNE)**

**26 - 28 FÉVRIER : SALON PRIMEVÈRE, LYON EUREXPO**